

Le 20 septembre 2023

**Présentation du dispositif Cardio + :
un projet innovant pour lutter contre la désertification médicale**

Mardi 26 septembre à 10h30

Pôle de santé de Fumel – 134 avenue de l'usine à Fumel (47500)

**En présence du Dr Eric Parrens, cardiologue
et de Valerie Jourdan et/ou Mickael Gruppi , infirmier(e)s**

Interviews, images possibles sur place

Merci de confirmer votre présence à communication@chu-bordeaux.fr

Le dispositif Cardio + a débuté en Nouvelle Aquitaine en juin 2023 (3 autres régions participent également à cette expérimentation) dans la ville de Fumel, en Lot-et-Garonne, choisie en raison du départ à la retraite du dernier cardiologue en 2021. 4000 patients se sont ainsi retrouvés sans cardiologues...

- ➔ Porté par un consortium public / privé, sous l'impulsion du Dr Thierry Garban, cardiologue, avec l'appui du Syndicat National de Cardiologues, en collaboration avec le CHU de Bordeaux pour la Nouvelle Aquitaine, et dans le cadre d'une expérimentation nationale Art51 (financement de projets innovants), le projet s'attelle à répondre à la problématique des déserts médicaux

Le principe : un(e) infirmier(e) formé(e) spécifiquement aux recueils d'informations médicales cardiologiques, effectue une consultation incluant l'interrogatoire, l'examen clinique, l'ECG et l'échocardiographie.

Les éléments enregistrés sont transmis par télémedecine à un cardiologue qui effectue la synthèse et définit la prise en charge pour le patient examiné par l'infirmière. Le diagnostic et les prescriptions sont donc réalisés par le cardiologue en distanciel en mode synchrone ou asynchrone et hors cadre urgence.

Localement, les Dr Parrens et Dr Fournier sont les cardiologues qui coordonnent le dispositif et assurent les expertises médicales dans le cadre d'une ESS (équipe de soins spécialisées).

La formation novatrice des deux infirmiers(eres) est assurée au CHU de Bordeaux dans le service du Pr Stéphane Lafitte. Elle a été créée spécifiquement pour assurer le recueil des informations médicales dont celles issues d'appareils échocardiographiques embarquant de l'intelligence artificielle.

Le dispositif sera étendu en Gironde en 2024 notamment sur les EHPAD de l'entre deux mers pour être poursuivi sur 3 ans.

Avantages du dispositif :

- une réponse locale à un besoin de consultation cardiologique en zone de désertification médicale, spécifiquement ici, à Fumel, depuis le départ à la retraite du seul et dernier cardiologue
- un contact restant humain, non dématérialisé, à travers la présence d'un/d'une infirmier(ière) sur site effectuant la consultation dite « augmentée »

- un accès à un avis spécialisé cardiologique pour une prise en charge adaptée sans perte de chance pour le patient
- un gain de temps important pour le patient qui ne doit pas se déplacer vers un autre centre du département
- une collaboration avec les médecins généralistes de Fumel